



# VIGNEULLES INFOS

**BULLETIN MUNICIPAL**

**Août 2020**

Tél : 03.83.75.85.08

email : [mairie.vigneulles@gmail.com](mailto:mairie.vigneulles@gmail.com)  
Site Internet : [www.vigneulles.mairie54.fr](http://www.vigneulles.mairie54.fr)

Directeur de publication : Philippe DANIEL



*La nouvelle équipe municipale 2020-2026*

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Nous venons de vivre une crise sanitaire inconnue de tous, à l'exception de quelques centaines avec le virus de la grippe espagnole en 1919-1920 qui fit plus de 30 millions de morts, dont plusieurs jeunes femmes dans notre village. A l'époque notre planète comptait au total une population équivalente à celle de la Chine aujourd'hui.

Oui, le monde entier est confronté à ces tristes méfaits au fil des siècles.

Tous les pays ont découvert la dangerosité du virus en quelques semaines, totalement démunis pour contrer sa virulence et sa contagion. En l'absence de tous remèdes ou vaccins, le confinement est apparu comme la solution la plus efficace dans l'immédiat pour ralentir la propagation.

Comme si la crainte de la maladie ne suffisait pas, le déferlement médiatique trouva sujet à polémique au quotidien, semant le doute, la méfiance, renforçant le climat anxiogène dans une société qui n'avait pas besoin de cela. Tout est bon pour faire de l'audimat.

Heureusement, dans cette tourmente, des femmes et des hommes valeureux n'hésitèrent pas, avec les risques que l'on connaît, à dépenser toutes leurs énergies pour vaincre ce virus et sauver des vies. Je tiens là à saluer leurs engagements dans ce dur combat.

Ce printemps 2020 restera gravé dans nos mémoires. Cette pandémie bouleversa notre quotidien. Pourtant, il faut bien le reconnaître, le confinement était moins désagréable à vivre dans notre village qu'au cœur des cités urbaines.

Des routes désertées, un ciel vierge, seuls les engins agricoles vauquaient à leur travaux quotidiens et saisonniers. Une activité économique, quasi à l'arrêt dont les conséquences seront douloureuses dans les mois à venir.

Mais l'humanité a déjà relevé des défis d'une aussi grande envergure. La difficulté n'est pas l'impossibilité. L'optimisme doit rester de rigueur.

Les élections municipales furent bien évidemment perturbées, reléguées au second rang, là encore, moins dans nos campagnes qu'ailleurs.

Vous avez très majoritairement confié pour six ans la gestion communale à l'équipe que je conduis et qui associe renouvellement et expérience. Nous ferons tout pour être à la hauteur de la mission.

Toute l'équipe vous remercie pour cette confiance accordée.

Pour votre information : le conseil communautaire de la Communauté de Communes (CC3M) m'a reconduit à la présidence pour les six ans à venir.

Je vous souhaite un bel été, et au plaisir de nous retrouver pour un temps convivial.

Philippe DANIEL

Lors de la dernière campagne des élections municipales, les nouveaux élus ont présenté un projet pour le mandat qui s'ouvre devant nous.

Rappel des différentes actions à mener :

## **Jeunesse et école :**

- Maintenir le transport du temps de midi pour les écoliers de maternelle et de primaire.
- Initier les enfants à la vie municipale.

## **Cadre de vie :**

- Améliorer la sécurité routière dans le village et rendre aux piétons l'usage des trottoirs.
- Créer un sentier pédestre desservant l'aire de loisirs.
- Faciliter l'accueil des nouveaux habitants.
- Continuer le soutien à la vie associative et aux actions culturelles.
- Mettre en valeur l'étang des Sables.

## **Communication :**

- Informer par voie électronique celles et ceux qui le désirent.

## **Aménagement du territoire :**

- Développer l'urbanisation de la zone du Chétry pour accueillir de nouveaux habitants.
- Finaliser l'aménagement de la place du Groupe Lorraine 42.
- Engager l'aménagement des usoirs.
- Etudier l'extension de la zone d'assainissement collectif.

## **Intercommunalité :**

- Poursuivre l'engagement de la municipalité dans les structures intercommunales.

D'autres actions pourront compléter ce socle.

## PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



J'ai exercé ma vie professionnelle en parcourant en long, en large, à pied ou en tracteur, et même maintenant en vélo électrique, l'ensemble du territoire de notre village. Je pense le connaître dans ses moindres recoins et pourtant sa nature me réserve encore de belles surprises.

Vigneulles, la mirabelle, une passion familiale depuis quatre générations.

Elu maire en 2008, 2014 et un nouveau mandat s'ouvre aujourd'hui.

31 ans d'engagement avec des équipes dynamiques.

Président de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle avec ses 37 villages.

*Philippe DANIEL, le maire*



Habitant Vigneulles depuis plus de quarante ans, je me suis investi dans l'action municipale à partir de 1995. L'expérience acquise au cours de quatre mandats successifs me permet de mettre mes compétences au service de la commune dans les domaines de l'urbanisme et des travaux.

J'ai représenté Vigneulles à l'intercommunalité : de 2004 à 2017 pour la CCVM en tant que titulaire et de 2017 à 2020 pour la CC3M en tant que suppléant (reconduit pour le mandat 2020-2026).

C'est ainsi que de 2008 à 2014, j'ai exercé les fonctions de 2ème vice-président de la CCVM en charge des services à la population (déchets ménagers tout particulièrement).

Je suis délégué de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux du plateau du Vermois (SIEPV) depuis 2001, mandat dans lequel je viens d'être reconduit. Je suis aussi délégué de la commune au Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome (SDAA 54) depuis 2008, mandat dans lequel je viens d'être reconduit.

*Daniel BILLIOTTE, 1er adjoint*



Habitante de Vigneulles depuis 10 ans, je réalise mon second mandat en tant que deuxième adjointe en charge de l'animation et de la communication.

J'ai à coeur de faire de ce village un lieu épanouissant et convivial, tout en respectant les associations qui l'animent.

Je me suis également engagée au syndicat scolaire ainsi qu'au syndicat des eaux du plateau du vermois et fais partie des commissions en charge de l'urbanisme et de la gestion des étangs et des sentiers.

N'hésitez pas à me faire part de vos propositions d'animation pour notre village.

*Stéphanie THOMASSIN, 2ème adjointe*

Pour mon troisième mandat, chargée du fleurissement et de l'embellissement, j'aimerais que chaque habitant soit partenaire, donne ses avis et idées et éventuellement son temps pour s'approprier son cadre de vie.



"Ne vous demandez pas ce que votre village peut pour vous mais demandez-vous ce que vous pouvez pour votre village".

Qu'il garde son caractère rural certes mais s'ouvre à d'autres perspectives. C'est pourquoi chaque initiative sera la bienvenue.

Merci à chacun de vous (de 7 à 77 ans)

*Dominique ANTOINE, 3ème adjointe*

Aide soignante en EHPAD à Saint Nicolas de Port.

Je suis une maman et une belle-mère active au sein de mon foyer de 3 enfants (19,16 et 10 ans).

Je réside avec mon conjoint, Cyril, dans le bas de la grande rue depuis 2011.

J'ai à coeur de m'investir dans des actions qui me semblent utiles dans notre commune.

J'ai décidé de faire partie de ces commissions : SIS, CCAS, urbanisme, animation et communication.

Je saurai être à l'écoute des personnes qui me solliciteront dans ces domaines de compétence.

*Emilie STEFAN, conseillère municipale*

Habitant Vigneulles depuis 2016, j'ai décidé de rejoindre la commission "Animations", afin de m'intégrer à la vie du village et de rencontrer, je l'espère, une majorité des habitants que je ne connais pas encore.

Ingénieur d'études dans une entreprise d'électricité générale depuis plus de 10 ans, j'aimerais apporter mon expérience du Bâtiment, à la commission de "l'Urbanisme", pour continuer à développer l'aménagement de notre beau village. Papa de deux enfants de 2 ans et demi et 5 ans et demi, j'ai accepté naturellement de représenter Vigneulles au Syndicat Intercommunal Scolaire, en tant que suppléant.

*Romain MANGEOT, conseiller municipal*

Avec ma femme Mathilde, nous habitons sur la place du GL42 depuis maintenant 6 ans, avec un projet de construction en cours sur la Grande rue. Si nous avons fait le choix d'un déménagement "aussi lointain", c'est en grande partie pour conserver le cadre de vie que Vigneulles procure. En bref, on s'y sent bien.

Je suis donc heureux d'avoir l'occasion de participer aux échanges des projets concernant l'avenir de la commune.

Je suis rattaché aux commissions de l'embellissement, du CCAS et du foncier.

*Clément BECKER, conseiller municipal*



Pour ces six prochaines années, j'ai choisi de participer aux commissions Urbanisme, environnement et communication.

Si j'ai choisi ces commissions, c'est pour que notre village se développe de façon harmonieuse et cohérente.

De nouveaux habitants devront être accueillis dans un cadre de vie agréable et je veillerai à ce que Vigneulles garde son cachet authentique.

Je m'investirai pour que notre engagement soit bénéfique à notre village en conjuguant environnement, sécurité et développement.

*Frédéric BORDY, conseiller municipal*



Natif de Vigneulles, je m'engage à ce jour dans la vie municipale.

Connaissant le territoire pour y travailler depuis plusieurs années et désireux de m'investir au coeur d'actions concrètes pour notre commune, j'ai rejoint la commission Urbanisme, l'association foncière et je suis également en charge de la commission des étangs et des sentiers.

Je m'engage au service de la commune pour faire de notre village un lieu aussi agréable que dynamique

*Pierre SIMONIN, conseiller municipal*



Actuellement chargée de mission au Département en charge du développement (économie solidaire) et de l'enseignement supérieur, j'ai souhaité m'engager dans la vie municipale pour être au plus près de la construction des politiques publiques au service des citoyens et ainsi créer du lien entre tous.

Je défendrai les idées de ce nouveau conseil et serai bien sûr à l'écoute de celles des autres. J'intègre désormais la commission Animation afin de faire participer les citoyens à la vie de leur village et les rendre acteurs. Je souhaiterais également donner la parole aux jeunes qui ont un regard neuf, créatif et critique. Il est important pour moi de leur faire découvrir la chose publique.

*Catherine MENGEL, conseillère municipale*



60 ans mariée, deux enfants. Domiciliée 7 place de la vieille Eglise depuis 1983 et récemment retraitée, j'ai voulu m'impliquer davantage dans la vie de la commune.

Je souhaite m'investir pour mener à bien les différents projets en cours et à venir tout en préservant la qualité de vie des habitants du village.

Je siégerai aux commissions Animation, Communication, CCAS et Embellissement du village.

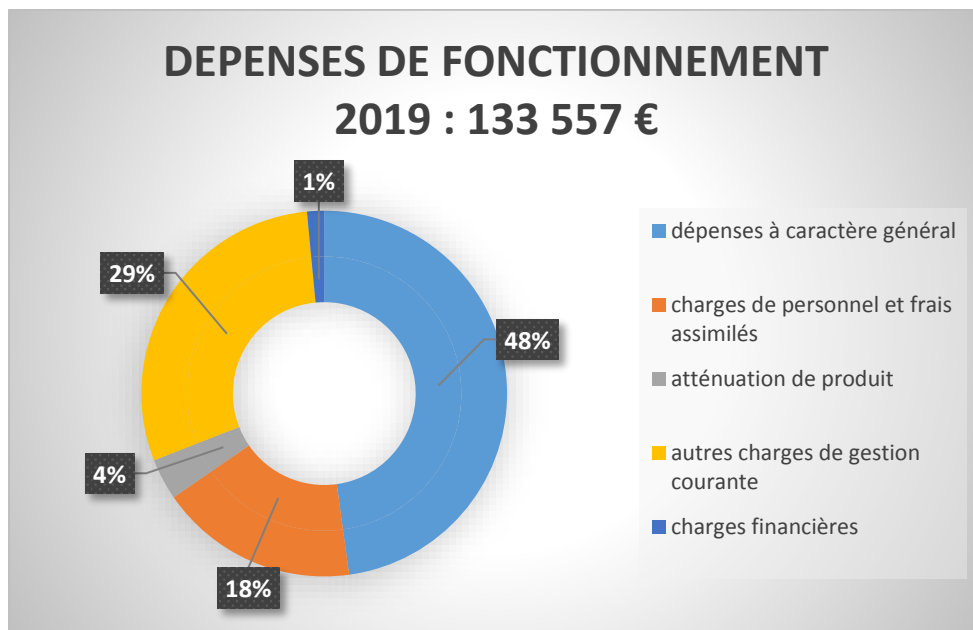
*Régine COLLE, conseillère municipale*

## 1) COMPTE ADMINISTRATIF 2019

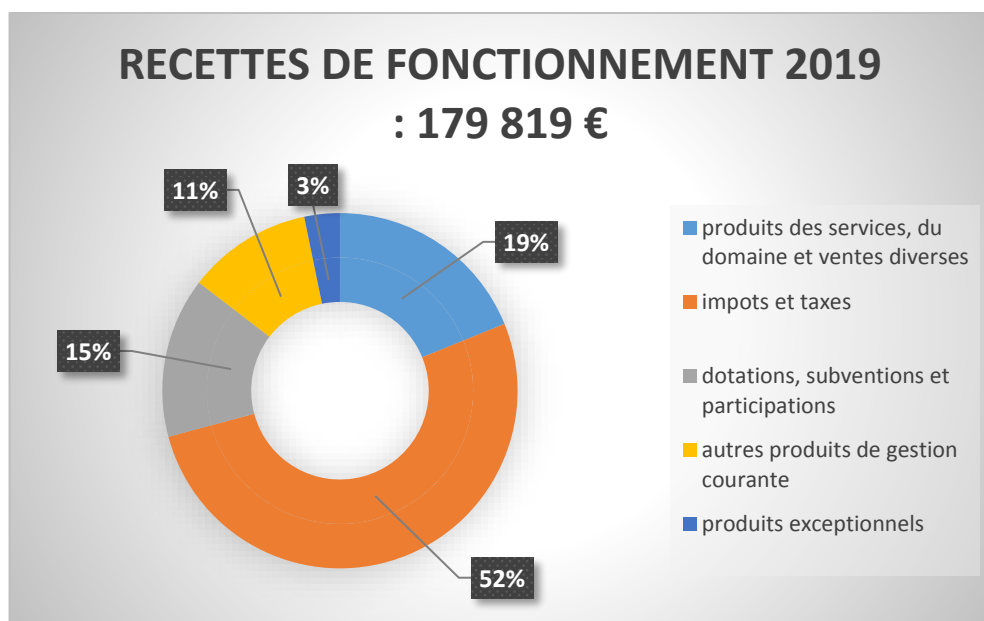
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### a) Dépenses

Les dépenses de fonctionnement ont sensiblement augmenté (133 557 € contre 126 328 € en 2018). Les postes d'électricité et d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux sont en légère hausse alors que le reversement au Syndicat scolaire a baissé de moitié (19 élèves en 2018 contre 12 en 2019).



#### b) Recettes



Les autres produits de gestion courante correspondent principalement aux loyers des logements communaux et aux locations des salles communales. En 2019, la salle du Pressoir a été louée 21 fois et la salle d'Ecole 15 fois.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses	montant €
Modification simplifiée du PLU	1 374,26
Frais d'études aménagement global village	24 702,00
Etude Aménagement place GL42 2ème tranche	1 228,80
Mise en accessibilité mairie et salles	47 877,54
Reversement Taxe aménagement versée 2x	758,54
titre SPL In pact	100,00
Remboursement d'emprunts	28 541,14
<b>total des dépenses d'investissement</b>	<b>104 582,28</b>

recettes	montant €
subventions reçues DETR Accessibilité	10 039,00
FCTVA sur investissement 2018	2 923,48
Reversement R2 Eclairage public chetry	3 060,79
excédent de fonctionnement capitalisé	75 213,90
<b>total des recettes d'investissement</b>	<b>91 237,17</b>
<i>solde d'exécution excédentaire reporté de 2018</i>	<i>4 656,10</i>



## 2) ASSAINISSEMENT - RÉALISATIONS 2019

Le service d'assainissement n'entre pas dans le budget principal de la collectivité. (Les montants ci-dessous sont HT)

EXPLOITATION				INVESTISSEMENT			
dépenses		recettes		dépenses		recettes	
Dépenses	6 171 €	Excédent reporté	3 371 €			Excédent reporté	6 858 €
		Recettes redevances	2 000 €	Remboursement capital emprunt	7 815 €		
Opération d'ordre	22 501 €	Opération d'ordre	11 457 €	Opération d'ordre	11 457 €	Opération d'ordre	22 501 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 672 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 285 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 272 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 359 €</b>

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des travaux d'assainissement (22 501€) et en contrepartie à l'amortissement des subventions reçues pour ces travaux (11 457€).

Les dépenses d'exploitation sont composées de charges obligatoires comme le contrôle et l'entretien des pompes (600€), l'assistance et les analyses normalisées (754€), la consommation d'eau, d'électricité et le système d'alerte via les téléphones portables (437€), les intérêts de l'emprunt (3 400€), le reversement à l'agence de l'eau de la redevance pour modernisation des réseaux collectée via la redevance d'assainissement de l'année précédente (1 750€).

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019-2020

En 2019 et début 2020, le précédent conseil municipal s'est attelé à divers travaux tels que :

- L'étude de la phase finale d'aménagement de la place du Groupe Lorraine 42 : choix des matériaux de couverture en lieu et place du stabilisant actuel, création de places de stationnement, choix de la fontaine dans l'emplacement piéton, facilité d'accès aux poussettes, vélos et autres pour ne pas avoir de marche à franchir, fleurissement...
- L'étude de l'aménagement global du village dont création du futur lotissement : l'étude continue en s'appuyant sur les réponses apportées aux questionnaires remis aux habitants il y a quelques mois.

Une réunion publique aura lieu pour vous présenter ce projet une fois qu'il sera finalisé.

- La mise en accessibilité de la mairie et des salles avec la création de parking derrière la salle de l'école par l'entreprise L Thiriet pour un montant de 39 897.95 € HT.
- Le curage du fossé vers Barbonville par l'entreprise Cottel et Fils pour un montant de 1 400 € HT.
- La réparation du chauffage de la salle du Pressoir pour un montant de 767.24 € HT.
- Le nettoyage de la fontaine au lavoir pour un montant de 243 € HT.
- Le fleurissement du village pour un montant de 1 741.44 € en 2019 et 570.75 € en 2020.
- La réfection de la route de Saffais réalisée par l'entreprise L Thiriet pour un montant de 36 900 € HT (y compris les réparations partielles de la route de Grelot) avec une subvention DETR attendue de 9 225 €HT.
- Les joints des pavés situés devant l'église ont été changés et les bacs à fleurs ont été réhaussés par l'entreprise BRANDMEYER, pour un montant de 5 840 € .
- Remplacement du vidéoprojecteur, salle du Pressoir, par l'entreprise DES pour 667.80 €HT.



*Réfection de la route  
de Saffais*



*Mise en accessibilité de la salle du  
Pressoir et de la mairie*

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PIÉTONNE

Mieux vaut arriver en retard dans cette vie que d'arriver en avance dans l'autre...

Le radar pédagogique est installé à l'entrée du village en bas de la grande rue.

- 62 % des usagers respectent la limitation à 50 km/h
- 33 % des usagers circulent entre 50 et 70 km/h
- 5 % des usagers roulent au-dessus des 70 km/h

Plusieurs excès, heureusement très peu fréquents, ont atteint les 100, voire les 120 km/h

Savoir conduire, c'est savoir vivre...

## MANIFESTATIONS

### 1) Manifestations communales 2019 et 2020

Depuis la dernière parution de ce bulletin, la commune a réalisé de nombreuses manifestations telles que le repas et la sortie des aînés (manifestations du ressort du CCAS), la venue de la chorale Chanteraine de Gerbéviller, la traditionnelle soirée théâtre, les cérémonies de commémoration et le Noël municipal.



*Sortie des aînés – Mars 2019*



*Repas des aînés – Janvier 2020*



*Chorale Chanteraine – Mai 2019*



*75 ans de la Libération – Septembre 2019*



*Noël Municipal – Décembre 2019*

## 2) Manifestations des associations

Il existe actuellement 3 associations sur le territoire de notre commune :

- L'ASLCV, association créée en décembre 1978. Il s'agit d'une Association dédiée aux Sports, aux Loisirs et la Culture.
- L'Association des Vignerons, association créée en juillet 2010. L'association a pour but de faire revivre le passé viticole du village et de mettre en place des animations autour de la vigne créée par la commune et située derrière la mairie.
- L'ACCA, l'association communale de chasse agréée.

### a) Manifestations de l'ASLCV

L'association, fidèle à ses valeurs, a organisé de nombreuses manifestations et activités durant l'année 2019 ainsi que sur le premier trimestre 2020 telles que :

- Les rendez-vous du mercredi après-midi pour créer des décors afin d'embellir notre village avec Jeannine et Jeanne-Dominique,
- La chasse aux œufs de Pâques (qui a été remplacée cette année par la distribution de chocolats dans les maisons en raison du confinement)
- La fête de l'été,
- Halloween où les enfants font le tour du village bien déguisés,
- Le Saint-Nicolas des enfants avec goûter et tour de char,
- Le premier brûle-sapin,
- Le loto.

Côté sportif, Dominique Belotti assure des cours de gymnastique tous les mardis soirs à 18h30 à l'instar des années précédentes.

Une nouvelle activité a vu le jour avec Barbara Paquot : la gymnastique sensorielle, tous les mercredis soirs à 18h30. N'hésitez pas à y aller pour effectuer une séance découverte gratuite. Barbara propose également des promenades sensorielles le lundi soir à 20h30 ainsi que le samedi matin à 9h30.

Ces manifestations sont ouvertes à tous, nous remercions ceux qui nous aident de près ou de loin à faire de ces manifestations de belles réussites.

Nous ne perdons pas de vue d'organiser un vide-greniers mais malheureusement, nous devons reporter cette manifestation à 2021.

Par ailleurs, nous souhaitons redynamiser notre association, toutes les personnes voulant nous rejoindre y sont les bienvenues.



*Halloween 2019*



*Saint Nicolas 2019*



*Brûle-Sapin – Février 2020*

#### b) Manifestations de l'association des Vignerons

En 2018, l'association a rencontré quelques problèmes avec la vigne, en effet une maladie s'était installée sur le raisin blanc ; ce qui ne lui avait pas permis d'avoir une récolte satisfaisante, en ce qui concerne le vin blanc.

En 2019, la sécheresse a épargné la vigne de toute maladie mais un effeuillage peut-être trop important a entraîné un dessèchement des grappes par le soleil trop ardent.

Finalement, la vendange 2019 s'est avérée très fructueuse aussi bien en cépage rouge qu'en cépage blanc, car les grappes étaient grosses et bien fournies ; ils ont rempli 226 bouteilles de vin rouge (pinot noir) et 150 bouteilles vin blanc (auxerrois).

A l'instar des années précédentes, les Vignerons ont réédité leur soirée Beaujolais. Elle s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi chaleureuse, et ce, grâce au groupe « POTOFEU » qui a animé cette soirée, bien que ces derniers leur aient créé une jolie frayeur en leur annonçant, ¼ d'heure avant le début de soirée, qu'ils étaient à Vigneulles-lès-Hattonchâtel.

Depuis 2015, les membres initiateurs de l'association ont mis en place un « Salon des Vins et du Terroir », et en 2019, ce dernier a encore rencontré un franc succès auprès de tous les participants. Il est à noter que le nombre des visiteurs va croissant au fil des années. Ceux-ci viennent déguster des vins de toutes régions (du Toulinois, de la Moselle, du Beaujolais, d'Alsace, de Champagne, du Bordelais) et autres bières artisanales, tout ceci accompagné de produits du terroir tels que miel et pain d'épice, chutneys et confitures, produits de la mirabelle, fromages et des non moins connus Saint-Epvre de Nancy sans oublier la fameuse charcuterie des Vosges. Tous ces produits sont directement exploités par les producteurs-récoltants.

L'association fête ses 10 ans cette année, mais compte tenu du contexte, l'organisation d'une fête est à ce jour reportée.

Le président de l'association rappelle que l'association est ouverte à celles et ceux qui souhaitent découvrir la vigne sous tous ses aspects : la vendange et la vinification, ainsi que la taille. Vous pourrez également participer à la préparation des manifestations.



*Vendanges*



*Soirée Beaujolais*



*Salon du terroir*



*Mise en bouteille*

## C'ÉTAIT COMMENT AVANT ?

### *Souvenirs d'Ecole*

En ce temps de confinement où l'école se pratique à la maison quelques souvenirs de mes années de primaire à Vigneulles me reviennent en mémoire.

Tous les ans un nouvel instituteur, parfois même plusieurs !

Mlle PICARD, M. DUPRÉ, Mlle RATTAIRE, Mlle STIVER, M. BURGLIN, Mme BRETAR, Mme MARTIN

Alors qu'à Barbonville, toujours le même instituteur : M. SCHOTT.

De ces années, je n'ai retenu que le meilleur, je ne saurais parler de devoirs et leçons mais de l'exceptionnel de ces temps que l'on peut dire anciens.

Chaque fin d'année un voyage scolaire était organisé par l'instituteur et tous les parents et amis y étaient conviés pour des raisons de rentabilité (eh oui !...) mais aussi de bonne humeur et de cohésion. Je me souviens d'un voyage à Bâle, d'un autre à Verdun ainsi que dans les stations thermales vosgiennes. C'était un plaisir attendu par tous.

L'année scolaire se terminait le 14 juillet après avoir nettoyé tables et encriers à l'eau de la fontaine.

Une année, le Tour de France est passé en bas de la route de Vigneulles et nous sommes tous allés sur le trajet, instituteur en tête : magie de la caravane et des lots publicitaires, somptueux trophées de nos âmes d'enfants.

En fin d'année, nous allions aussi en promenade. Mlle STIVER nous emmenait aux Carrières après une halte à la fontaine de Saint-Quentin. Sinon un autre parcours était de rigueur : la cascade du Moulin et le trou du Barbelin, redécouverte de nos balades de confinés de 2020.

Au fond de la cour d'école, il y avait un jardinet qui par un temps l'était vraiment, c'est-à-dire avec radis, carottes et autres légumes que nous regardions pousser avant d'aller les vendre pour la coopérative scolaire. Par la suite ce jardinet fut laissé à l'abandon, puis transformé en aire de jeux (qui est à présent la salle communale).

L'instituteur, notable de la commune au même titre que le Maire et le Curé, avait quelques privilèges comme :

- Un mirabellier communal qui lui était destiné (toujours le même au-dessus de chez Simonin)
- Un potager situé avant le lotissement derrière le jardin de François DANIEL
- Et lorsqu'on tuait le cochon, on lui réservait un beau morceau et du boudin...

...sans oublier la considération de tous les habitants.

Point de chauffage central en notre école mais un fourneau à bois puis à charbon que nous entretenions à tour de rôle avec quelques retours de flammes spectaculaires au grand désarroi de certains et toutes les activités d'une classe unique de 5 à 14 ans avec des attitudes plus ou moins studieuses comme dans toutes les écoles...



C'est à 14 ans que l'on quittait l'école communale Certificat d'Etudes en poche, sinon, après un examen d'entrée, c'est en sixième que l'on continuait à user nos fonds de culotte sur les bancs du collège.

À la lecture ces quelques lignes, plein de souvenirs vont revenir à ceux qui l'ont fréquentée.

Moi-même j'en ai encore en mémoire. Laissons à chacun le soin de personnaliser sa lecture et pourquoi pas de continuer à nous les raconter.

C'est en 1971 que Mme MARTIN, la dernière institutrice, en a fermé la porte.

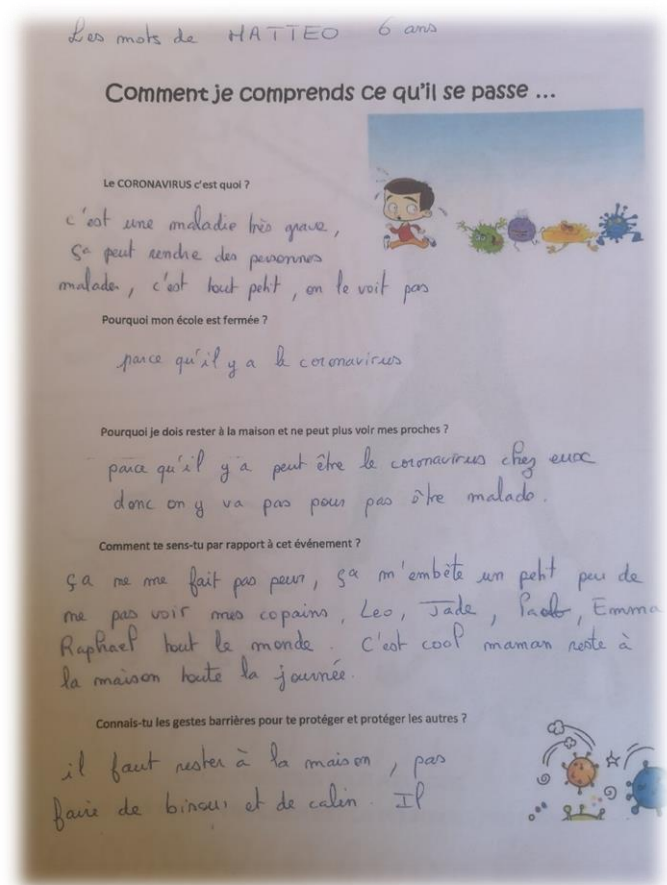
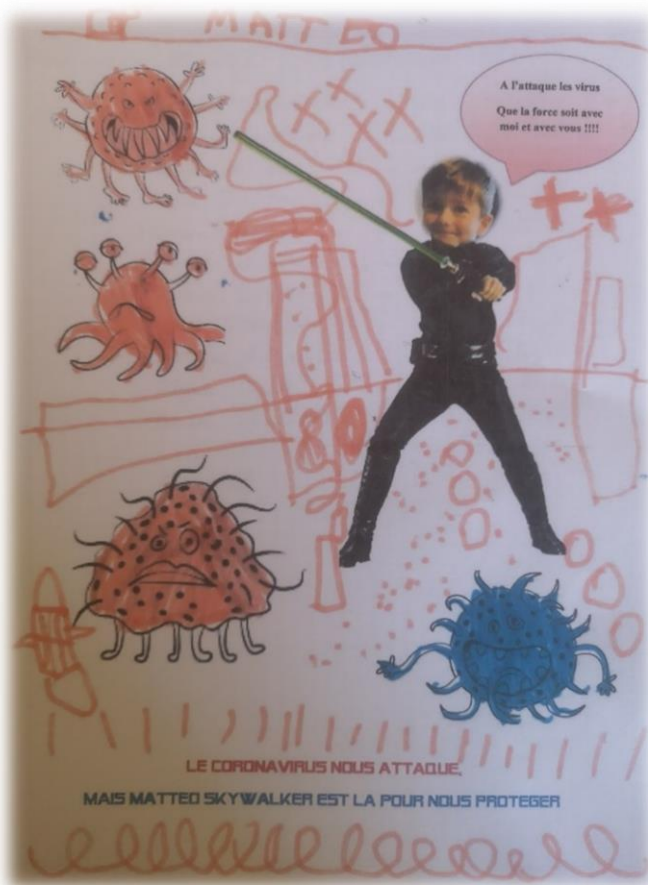
*Jean-Marie ANTOINE*

P.S : Au gré de ses souvenirs chacun peut en continuer le récit...



## LE CONFINEMENT RACONTÉ PAR LES ENFANTS

Pendant la période du confinement, nous avons demandé aux enfants de nous raconter comment ils ont traversé cette période. Vous trouverez ci-dessous les réponses qu'ils nous ont apportées.



« Le début du confinement a été très dur je n'arrivais pas à me connecter à mon Bureau numérique puis au fil du temps cela s'est amélioré. Mais de faire tous les cours seul est quand même très dur, je préfère être en classe même si le bruit est très pénible.

Mon rituel est de travailler tous les matins puis de sortir l'après-midi dans la forêt ou dans les vergers de mirabelliers en fleurs.

Avec mes parents nous avons fait sortir les poules de chez nous pour les emmener dans le champ de mon papy derrière chez moi ; les poules au moins ne sont pas confinées.

Je regarde aussi le couple de faucons crécerelle qui cherche à manger toute la journée.

Les trois chiens de mes grands-parents qui sont mes voisins viennent chez moi. La plus petite mord dans tout ce qu'elle trouve : chaussures, pantalons, balais...bref, elle fait n'importe quoi.

Le 30 mars je me suis amusé à lâcher les pigeons que mon papy avait mis en cage pour les manger !!!! je me suis fait rouspéter.

Je vais avec mon père pour fabriquer le nouveau poulailler et avec ma mère pour faire des jeux de société et du Pilate.

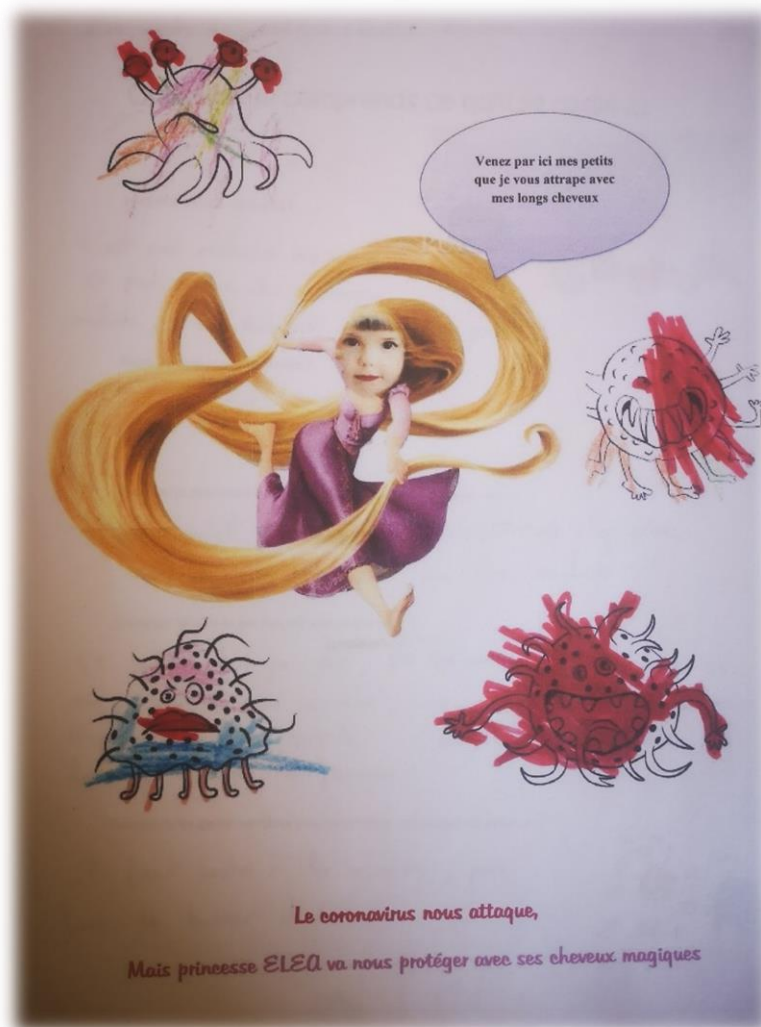
*De plus, tous les jours avec mes parents, je vais me promener et quelquefois, nous taillons la vigne.*

*Le soir nous transportons des ruches d'un endroit à un autre.*

*J'aimerais bien que le confinement s'arrête pour revoir tout le monde. Je pense aux personnes qui sont dans un appartement de dix mètres carrés et qui n'ont ni jardin ni chose à faire. Cela doit être très dur pour elles. Au final, j'ai beaucoup de chance.*

*J'ai oublié mon chat, lui est confiné toute l'année sur le canapé en train de bronzer au soleil, quand il y en a. »*

Enzo PENAROYAS



## NOTRE TERRITOIRE EST SI BEAU... DES RAPACES RARES À VIGNEULLES

En collaboration avec l'association "l'Atelier Vert" de Rosières et l'association LOANA ([Lorraine Association Nature](#)), nous pouvons affirmer que plusieurs espèces rares et protégées ont élu domicile sur notre belle commune.



Après l'observation d'un couple de hiboux des marais, nous venons d'observer maintenant sur notre territoire la venue de plusieurs milans royaux. Dans le même temps, un couple de busards cendrés a été observé, nichant dans un champ à même le sol.

Vous l'avez vu dans le ciel et entendu son cri caractéristique : plus grand qu'une buse avec une envergure qui peut atteindre les 2 m, le milan royal, ou milan rouge, mène la vie dure aux pigeons de l'église, aux corbeaux, étourneaux et corneilles. C'est en effet un hôte de choix dans notre beau village, rétablissant l'équilibre naturel. Effarouchés, les corbeaux vont nicher ailleurs. Les rapaces sont souvent utilisés par les grandes villes pour lutter contre les corbeaux.



Prochainement le couple de busards cendrés fera l'objet d'une protection particulière juste avant les moissons, et ce en collaboration avec Jérôme Lamboulé, qui a aimablement accepté que soit mis en place un parc de protection des petits, afin de protéger cet autre oiseau emblématique de la Lorraine. Ces derniers nichent à même le sol dans les champs de céréales. J'espère bien vous rapporter quelques clichés de cette action.

Laissez-moi regarder de haut !

Les rapaces diurnes et nocturnes ont pour habitude de se percher régulièrement au cours de leurs sessions de chasse. Cela leur permet d'économiser leur énergie, surtout en hiver, et de chasser à l'affût. Les rapaces de campagne (buse variable, faucon crécerelle, effraie des clochers...) sont de gros consommateurs de petits mammifères, surtout de campagnols, musaraignes et mulots. Dans certaines communes, là où les haies et les grands arbres n'existent plus à la suite du remembrement, nombre de perchoirs à rapaces ont été installés, afin d'établir leur territoire durablement et aider ainsi à limiter la prolifération des rongeurs.



Bonne observation.

*Cyril Perrière*



## VOS VOISINS, D'UN PEU PLUS PRÈS

Pour ce dixième rendez-vous, nous avons été à la rencontre de Ségolène TOUVENOT, demeurant 14 bis Grande Rue.

Ségolène et sa famille sont arrivés à Vigneulles en 2014. Maman de deux enfants, Ségolène s'est intégrée rapidement à notre village qu'elle trouve particulièrement charmant. Elle le trouve très sympathique avec une qualité de vie très agréable.

Ses endroits fétiches sont le lavoir avec l'aire de jeux et l'église de Vigneulles, qu'elle trouve très jolie et qui est symbolique pour elle car elle s'y est mariée. Ségolène est heureuse d'habiter dans un petit village, et depuis peu, elle est rejointe par son frère jumeau qui habite rue des Chèvres. Ils avaient depuis longtemps projeté de vivre à proximité, leur rêve s'est en quelque sorte réalisé.



Notre invitée est passionnée par les travaux manuels et bricole beaucoup avec ses enfants. Depuis 3 ans, elle s'investit à l'ASLCV, notamment lors des manifestations dédiées aux jeunes enfants. Elle adore danser, Ségolène était inscrite à l'école de danse de Saint-Nicolas pendant 10 ans et a intégré celle de l'opéra de Nancy où elle a pu participer à une tournée au Brésil.

Mais sa plus grande passion reste Europapark. Petite, ne partant pas en vacances, sa journée d'évasion, son moment unique en famille était une journée à Europapark. Depuis, elle a pris goût aux manèges à sensation et transmet cet héritage à ses enfants.

Ségolène est en pleine reconversion professionnelle et prépare actuellement un diplôme d'assistance en ressources humaines. Nous lui souhaitons pleine réussite pour son examen et comme elle nous a dit : « Rappelle-toi, le plus grand échec est de n'avoir jamais essayé ».

## IMPOSITION / ASSAINISSEMENT

### 1) Redevance d'assainissement collectif : tarif inchangé pour 2020

Par délibération du 6 septembre 2019, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier le tarif :

- Part fixe à 50 euros,
- Part variable à 1.365 euro par mètre cube, la base de calcul étant le volume d'eau qui a été consommé en 2019,
- Redevance pour « modernisation des réseaux » pour le compte de l'Agence de l'Eau.

#### **Rappel :**

*Je ne jette pas d'huiles alimentaires ni d'huiles mécaniques dans l'évier ni dans les caniveaux.*

*Je ne jette pas de lingettes, tampons, serviettes hygiéniques dans les toilettes.*

*Je dépose les produits toxiques et les produits dangereux à la déchetterie.*

*Je ne jette rien dans les bouches d'égout.*

### 2) Taux d'imposition

Par délibération en date du 6 mars 2020, les taux d'imposition communaux restent inchangés :

- Taxe d'habitation : 13,94%
- Taxe foncière bâti : 6,97%
- Taxe foncière non bâti : 14,21%
- Contribution foncière des entreprises : 16,28%

### 3) Tarifs des concessions

Les tarifs des columbariums sont fixés à :

- 250 € pour 10 ans
- 350 € pour 15 ans
- 610 € pour 30 ans

Les tarifs des concessions, sont fixés à :

- 77 € pour 15 ans
- 115 € pour 30 ans
- 153 € pour 50 ans

## **4) Tarifs de location des salles communales**

### **a) Salle du Pressoir**

La salle du Pressoir a une capacité de 80 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec four, plaques chauffantes, congélateur, évier, lave-vaisselle et de sanitaires. Son tarif est fixé à 170 euros (délibération du 21/01/2019).

### **b) Salle d'Ecole**

La salle d'Ecole a une capacité de 30 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec petit four, micro-ondes, évier et de sanitaires. Son tarif est fixé à 50 € (délibération du 21/01/2019)

En raison de la COVID, les capacités d'accueil des salles sont réduites. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

## **JARDIN COMMUNAL PARTAGÉ**

Pour information aux nouveaux habitants et, pour rappel, aux anciens.

Il existe un jardin communal à Vigneulles. Il est situé à l'aire de loisirs, soit à l'entrée principale du village sur la droite.

Ce jardin peut être occupé par tous et reste collectif. Vous pouvez y faire des plantations, l'entretenir ou même y récolter fruits et légumes.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles villageois qui effectuent un travail remarquable tout au long de l'année pour faire de cet endroit une réussite.

N'hésitez surtout pas à prendre contact avec Dominique Antoine en charge de la commission municipale « Embellissement (fleurissement, décorations de Noël, jardin partagé) ».



## ÉLECTIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – CC3M

Samedi 11 juillet 2020 se sont tenues les élections de l'intercommunalité.

Ont été élus :

- Président : **Philippe DANIEL**
- 1er vice-président : **Olivier MARTET** (Blainville-sur-l'Eau), en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du projet de territoire.
- 2ème vice-président : **Thierry MERCIER** (Méhoncourt), en charge de la prévention et de la gestion des déchets.
- 3ème vice-présidente : **Pascale MALGLAIVE** (Seranville), en charge de la vie associative, de la lecture publique et de l'animation.
- 4ème vice-président : **Damien CUNAT** (Bayon), en charge de l'assainissement et des infrastructures.
- 5ème vice-président : **Christophe SONREL** (Damelevières), en charge du développement économique, de l'emploi et du tourisme durable dont ENS et voies douces.
- 6ème vice-président : **Jonathan KURKIENCY** (Mont-sur-Meurthe), en charge de la transition énergétique, de l'habitat et du numérique.
- 7ème vice-présidente : **Rémi VUILLAUME** (Mattexey), en charge de la gestion des milieux aquatiques et mutualisation avec les communes.
- 8ème vice-présidente : **Linda KWIECIEN** (Romain), en charge de la petite enfance et de la santé.

### Déclaration de travaux

Nous vous remercions de venir consulter la mairie avant tous travaux devant s'effectuer dans le respect du code de l'urbanisme (y compris changement/création de fenêtres et de portes et ravalement de façades).

### Fibre optique

Notre commune est à présent raccordée à la fibre optique. Certains opérateurs sont déjà présents sur notre village. Vous pouvez consulter la liste sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr).

### Site Internet de la commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des comptes rendus municipaux ainsi que la version dématérialisée de ce bulletin sur le site Internet de la commune : [www.vigneulles.mairie54.fr](http://www.vigneulles.mairie54.fr).

### Informations par voie dématérialisée

Nous souhaitons mettre en place une communication par voie électronique pour ceux qui le désirent.

Si cela est votre cas, il vous suffit de vous signaler à la mairie par mail ([mairie.vigneulles@gmail.com](mailto:mairie.vigneulles@gmail.com)) ou directement aux permanences du samedi matin.

### Bruits de voisinage

Les habitants doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de troubler la tranquillité du voisinage (bruits d'animaux, d'appareils ménagers, musique enregistrée...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuse, tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- en semaine de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

## Propreté du village

En dehors du jour de collecte des ordures ménagères, chacun est prié de mettre en discrétion son conteneur.

La propreté de notre village repose avant tout sur notre comportement. Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de son fidèle compagnon. De nombreux habitants le font déjà mais nous aimerions que cela se fasse de manière plus généralisée.

### ETAT CIVIL

#### Sont venus s'installer au village :

David FOUILLOUSE et Prescillia FRANCOIS au 10 place du GL42

Madison MARQUARD au 59 Grande Rue

Nadine DEMOUY au 41 Grande Rue

Yann BERGER et Morgane GUNTZ au 38 Grande Rue

Pierre ROTH et Charlotte SOUDIER au 21 Grande Rue

Thierry LEFÈVRE au 46 Grande Rue

Laura IMBEAUX et Vincent HEBERT au 3 rue des Chèvres

#### Se sont mariés :

Ségolène DIANI et Arnaud TOUVENOT, le 29 juin 2019

#### Nous ont quittés :

Micheline VAUTRIN, le 22 février 2019

Guy LAMBOULÉ, le 13 mai 2019

#### Sont nés :

Dimitri, fils d'Anaïs MOUSSAULT et de Guillaume MECKERT, le 21 août 2019

Roman, fils d'Adélaïde BOUR et de Julien HERMENT le 3 février 2020

Flavie, fille de Cassandra MENIGOZ et de Quentin BASTIEN, le 11 juillet 2020

Place de la Vieille Eglise – 1905 / Aujourd'hui

